

DECLARATION DE CONFORMITEFait à Molsheim, le 1^{er} juillet 2006

**OSRAM SASU
BP 109
67124 MOLSHEIM CEDEX**

Nous déclarons sous notre seule responsabilité que le(les) produit(s) auquel(auxquels) se réfère(nt) cette déclaration est(sont) conforme(s) à la(aux) norme(s) ou autre(s) document(s) nominatif(s) cité(s)

PRODUIT(S)

Famille(s)	Désignation(s) exacte(s)
PROJECTEURS ET SPOTS EXTERIEURS	LUM HALOSTAR 500 / 100 / 1500

NORME(S)

Indice	Titre du document
NF EN 60598	Luminaires – Partie 1 : prescriptions générales et essais
CL1	Classe d'isolation électrique
IP 55	Indice de protection
650°C	Essai au fil incandescent selon la norme NF C 20455
IK 08 / 5 J	Degré de protection contre les chocs / Energie de chocs en joules

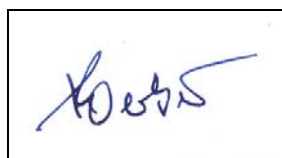
Les produits fonctionnant avec une tension alternative supérieure à 50V sont marqués du CE de la(des) directive(s) correspondante(s) (directive CEM et/ou directive BT)

Conforme aux Directives européennes :

- 2002/95/EC du 27/01/03 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements (RoHS)
- 2002/96/EC du 27/01/03 relatif aux Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (décret français n° 2005-829 du 20/07/05)

Marketing Produits

A.KOERBER


Qualité totale

R.BIEDIGER



Un original signé peut être délivré sur demande expresse